

L'Avere-France et Mobivia révèlent les résultats de leur baromètre « Les Français et la mobilité électrique » réalisé par Ipsos

Le 13/01/2022 à Paris

Depuis près de 10 ans, l'Avere-France (association nationale pour le développement de la mobilité électrique) s'associe à Mobivia, leader européen de l'entretien automobile et de l'équipement de véhicules multimarques, pour réaliser avec Ipsos un baromètre dédié à la mobilité électrique. Cette 5ème édition a vocation à donner des indicateurs sur la perception du véhicule électrique par les Français, ainsi que leurs usages et habitudes en matière de mobilité, avec un recul historique inédit. En 2021, l'intérêt des sondés pour les enjeux liés aux respects de l'environnement et au véhicule électrique est en nette hausse.

Présentation de la méthodologie

- 1 000 personnes interrogées, constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus ;
- Enquête réalisée du 3 au 10 novembre 2021, par Internet, via l'Access Panel Ipsos. Méthode des quotas : sexe, âge, profession de l'interviewé, région et catégorie d'agglomération.

Éléments clés :

- 83 % des Français se disent prêts à changer leurs habitudes de mobilité pour améliorer la qualité de l'air et 82 % pour lutter contre le changement climatique ;
- Les distances parcourues quotidiennement par les Français sont restées relativement stables entre 2012 et 2021 avec 76 % des personnes interrogées qui parcourent moins de 50 km par jour (29 km en moyenne), sans que le télétravail n'ait eut un effet ces derniers mois ;
- Les trois-quarts des personnes qui se disent prêtes à choisir un véhicule électrique pourraient se tourner vers l'occasion ;
- Une autonomie supérieure à 500 km, un coût équivalent aux véhicules thermiques et la possibilité de recharger facilement sont des éléments déterminants pour le passage à l'électrique ;
- 1 Français sur 3 considère avoir dès à présent la possibilité de recharger un véhicule électrique, que ce soit à leur domicile, sur le lieu de leur entreprise ou via un point de recharge ouvert au public.

La voiture personnelle reste indispensable pour une majeure partie des Français

Nous aurions pu penser, avec notamment l'avènement dans les métropoles du télétravail, que les Français allaient se détourner de la voiture individuelle. Les résultats du baromètre Avere-France – Mobivia tendent à montrer le contraire puisque 48 % des Français utilisent leur voiture tous les jours ou presque. 92 % des sondés possèdent, en ce sens, une voiture, et il s'agit d'un véhicule personnel pour 94 % d'entre eux. Enfin, 76 % des Français parcourent moins de 50 km par jour (en moyenne : 29 km).

Le sentiment d'information vis-à-vis du véhicule électrique progresse sensiblement par rapport à 2012, année de publication du premier baromètre Avere-France – Mobivia. 53 % des sondés, par exemple, ont le sentiment d'être bien informés sur le prix des voitures électriques, versus 36 % en 2018 et seulement 24 % en 2012. Pour répondre à ces besoins d'information, et renforcer les réponses apportées, l'Avere-France a justement lancé en 2021 son programme Advenir Formations, à destination de 3 cibles : les collectivités, les professionnels de l'immobilier et le grand-public. Il prévoit de sensibiliser plus de 50 000 personnes via l'organisation de 2 500 événements d'ici à fin 2023.

En complément sur ce sentiment d'information, nous constatons que plus les personnes se disent informées sur la voiture électrique dans son ensemble, plus elles sont convaincues de ses avantages et de son intérêt à l'usage.

Quid des deux-roues ?

- 42 % des Français sont des utilisateurs de deux-roues. Dans le détail, ce sont 29 % des Français qui utilisent un vélo sans assistance électrique au moins deux fois par mois, et 14 % un vélo à assistance électrique ;

- L'intérêt pour l'achat d'un scooter électrique progresse auprès des utilisateurs de scooters : 56 % d'entre eux envisagent effectivement l'achat d'un scooter électrique. Une valeur en hausse par rapport à 2018 (48 %) et 2016 (43 %).

Le véhicule électrique est perçu comme économique, agréable à conduire et peu polluant

Pour une majorité des sondés (87 %), le véhicule électrique est perçu comme une solution « *innovante* » et « *agréable à conduire* ». Il représente, de plus, un véhicule « *économique à l'usage* » pour 74 % des Français. L'absence d'émissions de particules, de fumées ou d'hydrocarbures à l'usage, tout comme le faible coût à l'utilisation et le moteur silencieux sont les trois principaux avantages de la voiture électrique selon les personnes interrogées.

Par ailleurs, le véhicule électrique est considéré comme étant respectueux de l'environnement par 70 % des Français. Si cette valeur reste élevée, elle est en baisse par rapport au précédent baromètre Avere-France – Mobivia. Une diminution qui peut s'expliquer par la multiplication, ces derniers temps, de contenus à charge sur le véhicule électrique. Cécile Goubet, Déléguée Générale de l'Avere-France, rappelle que « *sur l'ensemble de son cycle de vie, le véhicule électrique est bien moins polluant que son homologue thermique. Les études scientifiques sont unanimes : la voiture électrique entraîne une réduction de plus de 75 % de l'empreinte carbone en France par rapport à un véhicule thermique fossile et de 30% dans les pays européens où le mix électrique est le plus carboné* ».

Des freins à l'achat qui s'amenuisent lorsque le véhicule électrique a été essayé

Les immatriculations de véhicules électriques ont augmenté à vitesse éclair ces derniers mois (en 2021,

315 978 véhicules électriques et hybrides rechargeables ont été immatriculés. Ils ont ainsi représenté 15 % du marché). Malgré tout, des freins subsistent et restent toujours les mêmes.

L'autonomie, le prix et l'impact des batteries sur l'environnement pointés du doigt

- Autonomie limitée : pour 46 % des sondés, l'autonomie d'un véhicule électrique doit être supérieure à 500 km ; la voiture restant associée à un sentiment de liberté que certains peuvent trouver compromis avec un véhicule électrique, pour ces questions d'autonomie justement. Nous rappellerons, cela étant, que l'autonomie des nouveaux modèles électriques qui arrivent sur le marché est en constante augmentation et que, comme mentionné précédemment, 76 % des Français parcourent moins de 50 km par jour. Par ailleurs, pour 78 % des sondés, des sondés estiment qu'avec une autonomie de 300 km ou plus, le véhicule électrique remplit leurs besoins de mobilité ;

- Prix à l'achat : les véhicules électriques sont, encore aujourd'hui, plus chers à l'achat que les véhicules thermiques. Selon une étude de BloombergNEF, les véhicules électriques s'afficheront à des prix équivalents à ceux des véhicules thermiques à horizon 2026 - 2027. D'ici là, il est nécessaire de maintenir les aides à l'achat. En ce sens, le bonus écologique de 6 000 euros a été prolongé jusqu'au 30 juin 2022.

- L'impact des batteries sur l'environnement : 42 % des personnes interrogées considèrent que l'impact des batteries sur l'environnement est un frein à la mobilité électrique. Aujourd'hui, les acteurs du recyclage des batteries peuvent atteindre des taux de recyclage dépassant les 80 %, alors que l'Union Européenne exige le recyclage d'au moins 50 % du poids moyen des batteries lithium-ion.

Les véhicules électriques d'occasion peuvent aussi constituer une solution pour dépenser moins.

74 % des sondés se disant prêts à passer à l'électrique envisagent, à ce propos, de choisir un véhicule électrique d'occasion. Cette valeur passe même à 86 % pour les 15 – 24 ans et à 88 % parmi ceux qui ont les revenus les plus modestes. Les trois principales raisons pointées sont :

- « Je veux faire des économies à l'usage, à 34 % » (26 % en 2018) ;
- « Si je peux bénéficier d'aides financières, à 33 % » (34 % en 2018) ;
- « Je veux acheter ou louer un véhicule électrique à moindre coût », à 31 % (42 % en 2018).

C'est en ce sens qu'il apparaît nécessaire de développer le marché de l'occasion et de le considérer. Il peut être une véritable « porte d'entrée » à la mobilité électrique pour de nombreux Français

Les freins observés sont les mêmes pour les deux-roues motorisés électriques. Ainsi, 30 % des personnes interrogées estiment que le coût à l'achat d'un scooter électrique est encore trop élevé (versus 44 % en 2018). 29 % (contre 34 % en 2018) jugent l'autonomie d'un scooter électrique trop faible et 25 % trouvent qu'il n'y a pas assez de prises de recharge dans les rues.

Le véhicule électrique répond aux besoins de 56 % des personnes l'ayant déjà testé... et de 66 % des 15 – 24 ans

En parallèle, 46 % des Français sont convaincus que le véhicule électrique pourrait à l'avenir remplacer totalement le thermique. Ce chiffre passe à 63 % pour les personnes se disant mieux informées sur le véhicule électrique et même à 76 % chez les 15 – 24 ans. D'où la nécessité d'informer sur le véhicule électrique, et de l'essayer. 38 % des personnes interrogées indiquent avoir déjà testé un modèle électrique : un chiffre en forte hausse par rapport à 2018 (+ 16 points). Il est intéressant de constater

que le véhicule électrique répond aux besoins de mobilité de 56 % des personnes ayant déjà essayé un véhicule électrique, contre 42 % au global (incluant, de fait, des individus n'ayant jamais testé de véhicule électrique). Mieux, 66 % des 15 – 24 ans estiment qu'un modèle électrique correspond à leurs usages.

La conclusion est la même concernant les intentions d'achat : les plus jeunes et les personnes ayant déjà conduit un véhicule électrique sont les plus à-mêmes de répondre favorablement à la question « si vous deviez dans les prochains mois choisir une voiture, vous tourneriez-vous vers une voiture électrique ? ».

Fin 2020, l'Avere-France a publié les [résultats d'une étude menée par Ipsos auprès d'utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables](#) : 7 sondés sur 10 se disaient « très satisfaits » de leur véhicule. « Nous n'observons que très rarement, voire jamais, de tels taux de satisfaction dans nos consultations » estimait Federico Vacas, Directeur adjoint du département Opinion d'Ipsos en charge de l'enquête.

Retrouvez les principaux résultats de l'étude sur [ce lien](#).

CONTACT PRESSE

Pour l'Avere-France : Martin Kolle, martin.kolle@lobbycom.fr / 06 89 70 17 51

Pour Mobivia/Via ID : Marie Bonniol, mbonniol@via-id.com

A propos de l'Avere-France

Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'[Avere-France](#) est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides rechargeables, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.

A propos de Mobivia

[Mobivia](#), écosystème dédié à la mobilité d'aujourd'hui et de demain qui anime 9 Marques et 25 startups, place au cœur de sa stratégie les mutations liées aux nouveaux usages de la mobilité électrique et développe des services innovants pour faciliter le quotidien des usagers de la mobilité et réduire leur impact environnemental, au travers :

- De son accélérateur de nouveaux business et fonds d'investissement [Via ID](#) qui déploie de nouvelles activités et nouveaux services de mobilité durable, à moyen et long terme ;
- Des services à l'automobiliste proposés par ses enseignes, dont [Norauto](#), qui entend accompagner les automobilistes dans leur transition et leur rendre accessibles des solutions durables de mobilité ;
- De la création de la [move FACTORY](#), premier Hub situé en plein cœur de la métropole européenne de Lille, qui réunira en 2022 en un lieu unique les experts de la mobilité pour favoriser l'innovation collective et l'expérimentation.

L'ensemble de ces initiatives contribuent à accompagner chaque usager vers une mobilité plus responsable, à la fois plus économique et écologique, et s'inscrivent dans la Raison d'Être de Mobivia : *“Opening sustainable mobility to all”*.